



## COMPTE RENDU SEANCE DU 17 FEVRIER 2006

Le vendredi 17 février 2006, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 février 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte rendu du 9 décembre 2005
- Attribution logement communal
- Remboursement frais de déplacement
- Avenant Convention centre de loisirs
- Proposition groupement d'achats
- Modification Convention marchands ambulants
- SIEGE
- Fixation prix d'achat du terrain de Madame GENS
- Achat terrain Monsieur HUGUES rue de la Messe

### QUESTIONS DIVERSES

- Halte déchets rue de Maupéou
- Transport scolaire
- Sivos
- Garderie
- Poteaux incendie
- Travaux RD 313
- Maintenance éclairage public
- Eclairage public

Etaient présents : MME J.LAROCHE –MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints-  
MRS -D.LABBE-B.LETHIAIS-M.BENSI-L.HENOCH  
MMES E.BANCE-C.CABALLE-B.NEAU

Etaient absents excusés : MR B.GUILLOU (pouvoir à MR GAUTRON)  
MR R.VILCOQ (pouvoir à MR DUCHEMIN)

Absent : MR S.DEVEAUD

Avant de procéder à l'approbation du compte rendu du 9 décembre, Monsieur le Maire revient sur deux points traités lors de cette séance.

- Monsieur DUCHEMIN reprendra contact avec la CSS pour conserver les 2 hectares rue d'Herqueville qui pourraient être utilisés par les véhicules à moteur. Le circuit installé actuellement au bout de la ville crée des nuisances sonores importantes.

- Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs pour les marchands ambulants. Cette question sera débattue lors de cette séance.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 DECEMBRE

Le Compte rendu de la séance du 9 décembre 2005 est adopté à l'unanimité

des membres présents.

### **ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL**

L'attribution du logement situé 25 rue Nationale a fait l'objet d'un vote car plusieurs personnes étaient intéressées. Les demandes extérieures n'ont pas été retenues.

Le Conseil Municipal décide (10 pour – 4 abstentions) d'attribuer le logement à Monsieur BANCE Guillaume et Mademoiselle LAUNAY Jennifer à compter du 1 mars pour un loyer de 418 € par mois plus les charges.

Monsieur le Maire prendra contact avec Maître DAGUET Notaire Aux Andelys qui sera chargé d'établir le bail.

### **REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement à Madame TIXIER qui a effectué une formation d'une journée en appliquant le tarif en vigueur fixé par le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie. Elle percevra la somme de 11.44 €

### **AVENANT CONVENTION CENTRE DE LOISIRS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention entre la CCAE et la Commune pour la mise à disposition des locaux pour l'année 2006.

La présente mise à disposition sera consentie à raison de 2672 €. Le montant des charges pour 85 jours de fonctionnement est estimé à 1215 €.

### **PROPOSITION GROUPEMENT D'ACHATS**

Monsieur le Maire fait part de la décision du Conseil Communautaire de constituer un groupement d'achats.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition, mais n'envisage pas d'y adhérer en 2006.

### **MODIFICATION CONVENTION MARCHANDS AMBULANTS**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les tarifs des marchands ambulants fixés dans la délibération du 9 décembre 2005 comme suit :

- 45 € par trimestre ( électricité + emplacement)
- 45 € par semestre (emplacement uniquement)

### **SIEGE**

Madame LAROCHE présente une première ébauche du budget 2006. Les finances étant suffisantes, le Conseil Municipal décide d'engager la deuxième tranche des travaux d'enfouissement des réseaux.

## **FIXATION PRIX D'ACHAT DU TERRAIN DE MADAME GENS**

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la RD313, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à négocier avec Madame GENS le prix d'achat (sur la base de 1 € maxi le m<sup>2</sup>) des 225 m<sup>2</sup> nécessaires à la réalisation des travaux.

## **ACHAT TERRAIN MONSIEUR HUGUES RUE DE LA MESSE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le problème de trottoir devant chez Monsieur HUGUES est résolu. L'achat du terrain n'est plus nécessaire.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **HALTE DECHETS RUE DE MAUPEOU**

Monsieur le Maire présente le courrier de Monsieur HERTZBERG qui constate que des déchets qui ne sont pas ménagers sont déposés régulièrement. Un panneau mentionnant ce qui est autorisé sera prochainement installé.

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame BANCE demande que le car de chez GRISEL n'emprunte plus la rue du Mesnil. Elle prendra contact avec Madame BERTOUX de la CCAE.

### **SIVOS**

Madame LAROCHE informe le Conseil Municipal que le SIVOS doit modifier ses statuts. Désormais le fonctionnement et l'investissement des écoles ainsi que la cantine doivent être pris en totalité par le SIVOS.

Chaque commune du regroupement devra se prononcer sur les nouveaux statuts.

De plus, une convention devra être signée entre les communes et le SIVOS pour tous les biens mis à disposition.

### **GARDERIE**

Madame LAROCHE annonce que la CCAE à l'intention d'établir un tarif unique dans toutes les communes concernées. Les tarifs seraient de 1.50 € le matin et 1.50 € l'après midi au lieu de 1.70 € la journée actuellement à Muids.

Les parents qui le demandent pourront recevoir une attestation qui sera à joindre à leur déclaration d'impôts.

Il est envisagé de porter les horaires d'ouverture de la garderie de 18 h à 19 h (la CCAE mettra à disposition une personne pour effectuer l'heure supplémentaire qui sera titulaire du BAFA).

### **POTEAUX INCENDIE**

Le remplacement des poteaux incendie endommagés rue de l'Abreuvoir et rue d'Andé aura lieu à partir du 20 mars.

### TRAVAUX RD313

Une réunion va avoir lieu le mercredi 22 février avec le Conseil Général et Monsieur DURECU de la société ECRE.

### MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC PAR LE SIEGE

Afin de définir les prestations à réaliser en matière de maintenance, le SIEGE nous a adressé un questionnaire dans lequel il demande des informations sur l'étendu de notre réseau ainsi que le mode de réalisation de son entretien.

### ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente l'article de presse que nous a adressé Monsieur Robert VILCOQ concernant un nouveau système d'éclairage public plus économique et plus adapté pour l'environnement.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 24 MARS 2006

Le vendredi 24 mars 2006, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 mars 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 17 février 2006
- Vote CA 2005 et affectation des résultats
- Vote du compte de gestion
- Compensation taxe professionnelle
- Augmentation des taxes directes locales
- Subventions communales
- Vote du BP 2006
- Amortissements travaux SIEGE et mise en sécurité RD313
- Nouveaux statuts du SIVOS
- Achat terrain Madame GENS pour travaux mise en sécurité RD 313
- Achat terrain SCI de la Ferme pour agrandissement cimetière
- Acquisition anticipée de 2 HA route d'Herqueville appartenant à la CSS
- 

### QUESTIONS DIVERSES

- Fête Saint Hilaire
- SYGOM
- Travaux rue de la Messe
- Débroussaillage chemins
- Syndicat des Eaux du Vexin Normand
- Photocopieur école
- ADSL

Etaient présents : MME L.LAROCHE-MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN  
C.JOZEFACKI-Adjoint  
MMES C.CABALLE-E.BANCE  
MRS D.LABBE-R.VILCOQ-B.LETHIAIS-L.HENOCH

Etaient absents excusés : MR M.BENSI (pouvoir à Mr HENOCH)  
MR S.DEVEAUD (pouvoir à Mr LABBE)

Etaient absents : MR B.GUILLOU  
MME B.NEAU

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN Maire, propose d'ajouter un sujet à l'ordre du jour. Celui-ci concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain pour l'agrandissement du cimetière. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ce point à l'ordre du jour.

### APPROBATION COMPTE RENDU DU 17 FEVRIER 2006

Le Compte rendu de la séance du 17 Février 2006 est adopté à l'unanimité des membres présents.



200 299.15€		
	238 SIEGE	73 700.85€
	1323 subvention tvx logements communaux	
60 000.00€		
	1323.60 subvention tvx église	
33 000.00€		

---

367 000.00€

Pas de questions, les restes à réaliser sont votés à l'unanimité.

Résultat global : 224 177.86€ (fonctionnement + investissement)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats dont le montant s'élève à la somme de 129 277.75€. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GAUTRON et se retire pour le vote du CA 2005. Monsieur GAUTRON demande au Conseil Municipal de voter le CA 2005. Celui-ci est voté à l'unanimité.

### **VOTE DU COMPTE DE GESTION**

Le Compte de Gestion commenté par Monsieur BORKOWSKY trésorier des Andelys est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de la commission de compensation de la taxe professionnelle de la CCAE. Le montant du transfert pour la commune de Muids s'élève à la somme de 78 565€

### **AUGMENTATION DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal décide (7 pour – 4 contre- 2 abstentions) d'augmenter le taux des taxes directes locales de 5 %.

	<u>TAUX 2006</u>	<u>TAUX 2005</u>
Taxe habitation	6.29	6.60
Taxe foncier bâti	13.32	13.99
Taxe foncier (non bâti)	30.64	32.17

(pour information la moyenne départementale en 2005 )

Taxe habitation	11.99
Taxe foncier bâti	25.34
Taxe foncier (non bâti)	42.31

## **SUBVENTIONS COMMUNALES**

Le montant des subventions pour l'année 2006 s'élève à la somme de 18 850 €

## **VOTE DU BP 2006**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité le BP 2006 de la commune en arrêtant :

### **FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES RECETTES**

635 187.75€                      635 187.75€

### **INVESTISSEMENT**

#### **DEPENSES RECETTES**

1 408 005.10 €                      1 408 005.10 €

## **AMORTISSEMENTS TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET MISE EN SECURITE RD313**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'amortir sur 10 ans les dépenses 2006 du SIEGE ainsi que celles concernant les travaux de mise en sécurité de la RD 313.

## **NOUVEAUX STATUTS DU SIVOS**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les nouveaux statuts du SIVOS et autorise monsieur le Maire à signer toutes les conventions qui en découlent ainsi que le procès verbal de mise à disposition des biens. De plus, les délégués du SIVOS sont reconduits dans leur fonction (Madame Jehanne LAROCHE, Madame Elisabeth BANCE, Monsieur Ludovic HENOCH).

## **ACHAT TERRAIN MADAME GENS POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA RD313**

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la RD 313, le Conseil Municipal décide d'acquérir 225 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée E n°61 appartenant à Madame GENS au prix de 112.50 €.

Les frais d'acquisition ainsi que l'indemnité d'éviction due au fermier titulaire du bail seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur Roger DUCHEMIN Maire, pour signer toutes les pièces nécessaires à l'achat de ce terrain.

## **ACHAT TERRAIN SCI DE LA FERME POUR AGRANDISSEMENT CIMETIERE**

Dans le cadre de l'agrandissement du cimetière, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir 5660 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée G n°19P appartenant à la SCI de la Ferme au prix de 2830€.



Les frais d'acquisition ainsi que l'indemnité d'éviction dûe au fermier titulaire du bail seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur Roger DUCHEMIN Maire, pour signer toutes les pièces nécessaires à l'achat de ce terrain.

### **ACQUISITION ANTICIPEE DES 2 HA ROUTE D'HERQUEVILLE APPARTENANT A LA CSS**

Avant d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention du 12 mai 1998 pour la mise à disposition des 2 hectares route d'Herqueville par les véhicules à moteur, le Conseil Municipal décide avant de se prononcer définitivement sur ce sujet de rencontrer les jeunes de la commune adeptes de moto-cross et demandeurs d'un circuit adapté.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **FETE SAINT HILAIRE**

Une messe en plein air va être célébrée le dimanche 16 juillet.

#### **SYGOM**

Monsieur Robert VILCOQ est désigné représentant de la commune pour siéger au sein du SYGOM.

#### **TRAVAUX RUE DE LA MESSE**

Les travaux rue de la Messe sont terminés. La réception de chantier est fixée au jeudi 30 mars 2006.

#### **DEBROUSSAILLAGE CHEMINS**

Monsieur Robert VILCOQ rapporte que le chantier de débroussaillage des chemins réalisé par l'Armée du Salut s'est déroulé dans de bonnes conditions. Pour maintenir les chemins propres, il demande que la commission voirie de la CCAE puisse les entretenir une fois par an. Monsieur le Maire va prendre contact avec la CCAE.

#### **SYNDICAT DES EAUX DU VEXIN NORMAND**

Madame LAROCHE informe le Conseil Municipal que le château d'eau ne sera pas raccordé dans l'immédiat au réseau du syndicat car la DDASS s'y oppose.

#### **PHOTOCOPIEUR ECOLE**

Le photocopieur de l'école va être prochainement remplacé par un matériel plus performant.

#### **ADSL**

Le système WIMAX va permettre prochainement aux utilisateurs d'internet de bénéficier du haut débit.





## COMPTE RENDU SEANCE DU 12 MAI 2006

Le vendredi 12 mai 2006, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 mai 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 24 mars 2006
- Redevance pour occupation du domaine public routier par France Télécom
- Augmentation loyers communaux
- Remboursement acompte location salle des fêtes à Madame DUGUE
- Projet de souscription d'un contrat « protection juridique »
- Proposition avenant à la convention du 12 mai 1998 (CSS)
- Marchand ambulant
- Calcul participation voies et réseaux

### QUESTIONS DIVERSES

- Achat terrain à Madame HERSANT pour agrandissement Cimetière
- Embellissement commune
- Travaux mairie et stade
- Travaux église
- Travaux Maisons communales

Etaient présents : MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN  
C.JOZEFACKI-Adjoints  
MMES C.CABALLE-E.BANCE  
MRS D.LABBE-B.GUILLOU

Etaient absents excusés : MME J.LAROCHE (pouvoir à Mr DUCHEMIN)  
MME B.NEAU (pouvoir à Mr JOZEFACKI)  
MR L.HENOCH (pouvoir à Mme BANCE)  
MR S.DEVEAUD (pouvoir à Mr LABBE)  
MR B.LETHIAIS (pouvoir à Mr JULLIEN)

Etaient absents : MRS R.VILCOQ-M.BENSI

### APPROBATION COMPTE RENDU DU 24 MARS 2006

Le Compte rendu de la séance du 24 mars 2006 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR FRANCE TELECOM

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunication pour l'année 2006 selon les tarifs suivants :

30 € le km d'artère souterraine

40 € le km d'artère aérienne  
20 € le m<sup>2</sup> d'emprise au sol des installations

### **AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'augmentation de 2.29 % des loyers de Mesdames DEHAIS et DUTHIL applicable au 1 juin 2006.

### **REMBOURSEMENT ACOMPTE LOCATION SALLE DES FETES A MADAME DUGUE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de rembourser l'acompte de 90 € versé par Madame DUGUE pour la location de la salle des fêtes et décide d'inscrire cette dépense au budget en réalisant le virement de crédit suivant :

678 + 90 €

022 – 90 €

### **PROJET DE SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT « PROTECTION JURIDIQUE »**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le contrat « protection juridique ». La cotisation annuelle s'élève à la somme de 544.95 €

### **PROPOSITION AVENANT A LA CONVENTION DU 12 MAI 1998 (CSS)**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer à l'avenant à la convention du 12 mai 1998 afin de bénéficier plus rapidement de la maîtrise foncière des 2 hectares rue d'Herqueville.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la création d'un terrain de moto-cross à cet endroit.

Après délibération, le Conseil Municipal n'est pas opposé (12 pour – 1 abstention) à cette création sous réserve qu'une convention soit signée entre les jeunes et la commune. De plus, l'accès au terrain ne sera possible que lorsque la convention sera signée.

### **MARCHAND AMBULANT**

Le Conseil Municipal décide (12 pour – 1 abstention) de donner une suite favorable à la demande de Monsieur et Madame CHAUVRIS marchands ambulants (frites, moules, viandes grillées) désireux d'occuper un emplacement sur la commune une fois par semaine.

Monsieur le Maire prendra contact avec eux pour déterminer le jour de leur passage.

### **CALCUL PARTICIPATION VOIES ET RESEAUX**

Monsieur le Maire décide de reporter le vote de la délibération spécifique pour l'adaptation des réseaux d'eau et d'électricité de la rue du Mesnil à la prochaine réunion de conseil. De plus, la présence de Monsieur HENNOCQUE géomètre Aux Andelys qui à en charge le dossier est souhaitée à cette réunion.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Achat Terrain à Madame HERSANT pour agrandissement cimetièrè

Madame HERSANT n'est pas opposée à ce que Maître DAGUET notaire Aux Andelys soit chargée d'établir l'acte.

### Embellissement commune

Des bacs à fleurs supplémentaires ont été achetés

### Travaux Mairie et stade

Les fenêtres de la mairie, de l'ancienne poste et de l'école vont être prochainement remplacées.

La façade de la clôture du stade va être changée ;

### Travaux Eglise

Monsieur le Maire prendra contact avec les compagnons du patrimoine et d'autres organismes qui seraient capables de réaliser des travaux de mise en sécurité de l'édifice.

### Travaux logements communaux

Le dossier pour la réhabilitation des logements communaux confié au cabinet d'architecture LEROUX maître d'œuvre suit son cours.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 16 JUIN 2006

Le vendredi 16 juin 2006, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 juin 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 12 mai 2006
- Calcul participation voies et réseaux (rue du Mesnil)
- Approbation modification des statuts CCAE
- SIEGE : extension ruelle de la Carpe
- Calcul participation voies et réseaux (ruelle de la Carpe)
- Virement de crédit : achat barrières de protection
- Terrain CSS rue d'Herqueville
- Virement de crédit : enfouissement des réseaux
- Convention d'autorisation d'étude pour travaux sur route départementale RD313

### QUESTIONS DIVERSES

- Pont Hébert
- Travaux RD 313
- SPANC
- Car SIVOS
- ADSL
- SIEGE
- Chemin rural de la Troplais
- Logement communal
- Travaux église

Etaient présents : MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN  
MME J.LAROCHE (Adjoints)  
MMES -E.BANCE-B.NEAU  
MRS LETHIAIS-M HENOCH-M.BENSI-R. VILCOQ

Etaient absents excusés MR C.JOZEFACKI (pouvoir à MR DUCHEMIN)  
MR D.LABBE (pouvoir à MR HENOCH)

Etaient absents : MRS S.DEVEAUD-B.GUILLOU  
C.CABALLE

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN Maire, propose d'ajouter les sujets suivants :

- virements de crédits pour les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés par le SIEGE
- convention d'autorisation d'étude pour travaux sur route départementale RD 313
- calcul participation voies et réseaux (ruelle de la Carpe)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

## **APPROBATION COMPTE RENDU DU 12 MAI 2006**

Le Compte rendu de la séance du 12 mai 2006 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **CALCUL PARTICIPATION VOIES ET RESEAUX (RUE DU MESNIL)**

Le Conseil Municipal fixe à 45883.32 € la part du coût des réseaux mis à la charge des propriétaires fonciers. Les propriétés concernées sont situées en bordures de la rue du Mesnil.

La superficie des terrains soumis à la PVR est différenciée suivant le détail suivant :

- pour le réseau électricité basse tension :  
11534 m<sup>2</sup>
- pour le réseau d'adduction d'eau potable :  
36988 m<sup>2</sup>

Le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi est fixé à :

- 0.6675 € TTC pour le réseau électricité basse tension
- 1.0323 € TTC pour le réseau d'adduction d'eau potable

Le Conseil Municipal décide que les montants de participation dus par mètre carré de terrain sont actualisés en fonction de l'évolution de l'indice TP12 pour l'EDF, TP 10 a pour l'eau.

Le Conseil Municipal délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de signer les conventions de la PVR de la rue du Mesnil en application de l'article L-332.11-2 du Code de l'Urbanisme

### **APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS CCAE**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision prise par le Conseil Communautaire en date du 1 juin 2006 de modifier les statuts de la CCAE, notamment l'article 4.3 voirie. Celui-ci reprend dans ses compétences la création et l'entretien de voies nouvelles, l'aménagement et l'entretien des voies nouvelles classées ou non classées, l'achat, la pose et l'entretien de la signalisation verticale.

### **SIEGE : EXTENSION RUELLE DE LA CARPE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager des travaux d'extension du réseau d'électricité ruelle de la Carpe nécessaire pour la construction de 3 pavillons. La participation de la commune s'élève à 1200.00 €. Cette somme sera répercutée aux propriétaires fonciers par le biais de la participation voies et réseaux.

De plus, cette dépense n'ayant pas été inscrite au budget, le Conseil Municipal approuve le virement de crédit suivant :

20415 + 1200.00 €  
020 - 1200.00 €

### **CALCUL PARTICIPATION VOIES ET RESEAUX (RUELLE DE LA CARPE)**

Le Conseil Municipal fixe à 2097.00 € la part du coût des réseaux mis à la charge des propriétaires fonciers. Les propriétés concernées sont situées en bordures de la rue du Mesnil.

La superficie des terrains soumis à la PVR est de 3969 m<sup>2</sup>

Le montant de la participation due par mètre carré de terrain desservi est fixé à :

- 0.5283 € TTC pour le réseau électricité basse tension

Le Conseil Municipal décide que les montants de participation dus par mètre carré de terrain sont actualisés en fonction de l'évolution de l'indice TP12 pour l'EDF, TP 10 a pour l'eau.

Le Conseil Municipal délègue à Monsieur le Maire le pouvoir de signer les conventions de la PVR de la ruelle de la Carpe en application de l'article L-332.11-2 du Code de l'Urbanisme

### **VIREMENT DE CREDIT POUR ACHAT BARRIERES DE PROTECTION**

Le Conseil Municipal approuve le virement de crédit suivant :

2188 + 1200.00 €  
2315.53 - 1200.00 €

### **TERRAIN CSS RUE D'HERQUEVILLE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition à titre gratuit des deux parcelles de terrain situées rue d'Herqueville appartenant à la CSS.

### **VIREMENTS DE CREDITS : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

Les crédits inscrits au budget étant dépassés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au virements de crédits suivants :

21534 + 284.39 €  
020 - 284.39 €  
  
1325 + 2373.58 €  
238 - 2089.19 €  
1336 - 284.39 €

### **CONVENTION D'AUTORISATION D'ETUDE POUR TRAVAUX SUR ROUTE DEPARTEMENTALE (RD313)**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire



à signer cette convention qui va permettre à la commune d'être éligible au FCTVA pour cette opération d'investissement communal sur le domaine public routier départemental.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **PONT HEBERT**

Afin d'assurer la sécurité des usagers du Pont Hébert, de la tôle larmée va remplacer les bastaings endommagés.

### **TRAVAUX RD313**

Dans son courrier du 13 juin 2006, Monsieur le Président du Conseil Général demande que la commune lui adresse le dossier de consultation des entreprises.

Monsieur GAUTRON se charge de prendre contact avec le bureau ECRE qui a réalisé l'étude et de contrôler si dans la convention la procédure d'appel d'offres figure.

### **SPANC**

Il est demandé qu'à chaque dépôt de permis de construire une copie du schéma d'assainissement soit envoyée au service public d'assainissement non collectif de la CCAE.

Monsieur VILCOQ en fera part lors de la réunion de la commission aménagement du territoire qui va se dérouler le mardi 27 juin.

### **CAR SIVOS**

Suite aux remarques de certains parents qui se plaignent de la vitesse excessive du car du regroupement scolaire MUIDS/DAUBEUF, Monsieur le Maire est intervenu auprès de la conductrice.

### **ADSL**

Les informations concernant les suites de l'ADSL sont confirmées par le fait que le système WIMAX est en cours d'installation. Cependant, il appartient à chacun de contacter son fournisseur pour indiquer sa situation en tant qu'abonné. Ce sujet a fait l'objet d'une conférence de presse le lundi 19 mai, donc théoriquement les journaux locaux ont du rapporter les informations données par le Conseil Général.

### **SIEGE**

Monsieur JULLIEN Maire Adjoint qui a assisté en qualité de délégué de la commune à la réunion du SIEGE qui s'est déroulée le

Rapporte que dans le cadre de l'effacement des réseaux, un représentant de chez France Télécom présent a déclaré s'engager réaliser les travaux 45 jours après le SIEGE. Or il s'avère que pour la commune de Muids nous arrivons à 300 jours.

### CHEMIN RURAL DE LA TROPLAIS

Monsieur Félix DREUX accepte d'entretenir 2 fois par an le chemin rural de la Troplais.

### LOGEMENT COMMUNAL

Madame Bérangère Neau fait part de la demande de Madame Marilynne DUTHIL qui souhaiterait remplacer sa baignoire par une douche.

### TRAVAUX EGLISE

Monsieur le Maire a repris contact avec la Société HERITAGE l'étude est achevée, le dossier arrivera en mairie d'ici la fin du mois de juin. Monsieur JAMAIN de la Société HERITAGE envisage de faire une réunion publique t pour présenter à la population le dossier de mise en sécurité de l'édifice.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 6 OCTOBRE 2006

Le vendredi 6 octobre 2006, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 septembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 16 juin 2006
- Attribution prix maisons fleuries
- Virement de crédit pour règlement salaires agents
- Primes du personnel
- Projet plan particulier d'intervention de l'Entreprise NUFARM de GAILLON
- SIEGE
- Remboursement frais de déplacement Madame LANGUI
- Rapport activité VEOLIA 2005
- Travaux logement Madame DEHAIS Corinne
- Transfert total de la compétence éclairage public (investissement et maintenance) au SIEGE
- Programmation des travaux du SIEGE pour 2007
- Virement de crédit pour insonorisation cantine
- Convention de mise à disposition personnel SIVOS au profit de la commune
- Virement de crédit extension France Télécom ruelle de la Carpe.

### QUESTIONS DIVERSES

- Réhabilitation logements communaux
- Eglise
- Cérémonie religieuse
- Relais assistance maternelle
- Centre aéré
- Informatique
- Terrain derrière stade
- Terrain rue d'Herqueville
- Bibliothèque
- Travaux RD313
- Chemin de halage
- ADSL

Etaient présents : MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI  
MME J.LAROCHE (Adjoints)  
MMES -E.BANCE-B.NEAU-C.CABALLE  
MRS LETHIAIS-M HENOCH-R.VILCOQ-D.LABBE

Etaient absents : MRS S.DEVEAUD-B.GUILLOU

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN Maire, propose d'ajouter les sujets suivants :

- virement de crédit pour extension France Télécom ruelle de la Carpe

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ce point à l'ordre du jour.

## **APPROBATION COMPTE RENDU DU 12 MAI 2006**

Le Compte rendu de la séance du 16 juin 2006 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **ATTRIBUTION PRIX MAISONS FLEURIES**

Monsieur le Maire rappelle que la visite des maisons candidates au concours des maisons fleuries s'est déroulée le 5 mai par la commission « Muids Village » et la remise des récompenses a eu lieu le 16 juillet.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des prix remis à chaque lauréat.

### **VIREMENT DE CREDIT POUR REGLEMENT SALAIRES AGENTS**

6336 + 200.00 €

6453 + 3000.00 €

6411 + 6000.00 €

6554 – 9200.00 €

### **PRIMES DU PERSONNEL**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de reconduire pour 2006 les primes de fin d'année accordées au personnel communal. Celles-ci seront versées au mois de novembre

### **PROJET PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DE L'ENTREPRISE NUFARM DE GAILLON**

Monsieur le Maire fait une présentation du projet de plan particulier d'intervention de l'entreprise NUFARM de Gaillon qui a fait l'objet d'une enquête publique du 19 juin au 19 juillet 2006.

A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal a émis un avis favorable.

### **SIEGE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la délibération concernant l'éclairage public qui annule et remplace celle prise le 17 février dernier.

Le montant des travaux étant supérieur à celui figurant sur la précédente délibération, il convient donc de réaliser un virement de crédit comme suit :

020 - 1100.00 €

20415 + 1100.00 €

### **REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement à Madame LANGUI Marie Thérèse qui a effectué une formation d'animateur du 26 juin au 5 juillet Aux Andelys.

## **RAPPORT ACTIVITE VEOLIA 2005**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la synthèse du rapport d'activité du délégataire VEOLIA eau pour l'année 2005 pour l'exploitation du service d'eau potable. A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal n'a émis aucune remarque particulière.

## **TRAVAUX LOGEMENT MADAME DEHAIS CORINNE**

Monsieur le maire fait part de la demande de Madame DEHAIS au Conseil Municipal qui souhaite remplacer à ses frais sa baignoire par une douche. Après discussion, le Conseil Municipal décide de prendre en charge ces travaux.

## **TRANSFERT TOTAL DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC (INVESTISSEMENT ET MAINTENANCE) AU SIEGE**

Compte tenu des besoins et de l'environnement de la commune, Monsieur le Maire propose de retenir le niveau 2, avec une contribution annuelle pour 2007 fixée à 25 € TTC par point lumineux et par armoire et une provision de 5 € TTC par point lumineux et armoires pour les réparations des dommages ainsi que 50 € par points lumineux spéciaux.

Au vu des propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de :

- solliciter le transfert total de la compétence éclairage public (investissement et maintenance) au SIEGE
- retenir le niveau 2 pour la maintenance
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du SIEGE du réseau d'éclairage public existant.

## **PROGRAMMATION DES TRAVAUX DU SIEGE POUR 2007**

Pour faire suite au courrier du Monsieur PLANUT maître d'œuvre du SIEGE, le Conseil Municipal décide de programmer pour 2007 des travaux d'éclairage public à hauteur de 3000 €.

## **VIREMENT DE CREDIT POUR INSONORISATION CANTINE**

Cette dépense n'ayant pas été inscrite au budget, le Conseil Municipal approuve le virement de crédit suivant :

205 – 1726.55 €  
2313 + 1726.55 €

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PERSONNEL SIVOS AU PROFIT DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention de mise à disposition du personnel du SIVOS au profit de la commune.

Il précise qu'à compter du 1<sup>er</sup> octobre Mesdames LANGUI, DUPARD, CHARPENTIER sont intégrées dans le personnel du SIVOS en totalité mais sont mises à disposition de la commune pour les heures d'entretien qu'elles

effectuent dans les locaux municipaux  
Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

### **VIREMENT DE CREDIT EXTENSION FRANCE TELECOM RUELLE DE LA CARPE**

Le Conseil Municipal accepte le virement de crédit suivant :

020 – 1973.40 €  
20415 + 1973.40 €

Cette dépense sera remboursée à la commune par le biais de la participation pour voirie et réseaux (PVR)

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Réhabilitation logements communaux**

Le dossier concernant la réhabilitation des logements communaux suit son cours. Les devis concernant la menuiserie extérieure pvc, la couverture, l'électricité ont été transmis à Madame LEROY (habitat et développement) afin qu'elle établisse le plan de financement qui sera à transmettre aux organismes de l'Etat pour solliciter des subventions.

En ce qui concerne l'isolation par l'extérieur un nouvel appel d'offres a dû être lancé. La date limite de réception des offres a été fixée au 10 octobre et la réunion de la commission d'appel d'offres va se réunir le jeudi 19 octobre pour choisir le prestataire.

#### **Eglise**

Monsieur le Maire a pris contact avec Monsieur MONTILLON architecte recommandé par Madame VERMERSCH présidente des monuments et sites de l'Eure. L'étude réalisée par HERITAGE lui a été confiée pour consultation.

#### **Cérémonie religieuse**

Une messe va être célébrée le 20 janvier 2007 à 18 h 30 à la salle des fêtes.

#### **Relais assistance maternelle**

Madame LAROCHE informe le Conseil Municipal qu'un « relais assistance maternelle » vient d'être créé par la CCAE. Celui-ci propose aux assistantes maternelles de notre secteur de se réunir tous les 15 jours, le vendredi matin dans les locaux de la garderie périscolaire de Muids où diverses activités d'éveil seront proposées aux enfants.

#### **Centre aéré**

Le Centre aéré va être supprimé les mercredis et pendant les petites vacances car le nombre d'enfants est insuffisant.

### **Informatique**

Madame LAROCHE présente le projet de la CCAE de créer sur Muids un atelier informatique ouvert à tous. Elle va reprendre contact avec la personne de la CCAE qui a en charge le dossier.

### **Terrain derrière stade**

Afin d'interdire l'accès du terrain situé derrière le stade aux gens du voyage, il est envisagé de boucher les deux extrémités.

### **Terrain rue d'Herqueville**

Tous les documents nécessaires à l'acquisition du terrain rue d'Herqueville sont réunis chez le notaire. Monsieur le Maire attend un rendez-vous pour aller signer l'acte de propriété.

### **Bibliothèque**

Bien que la bibliothèque ne soit pas ouverte au public pour le moment, elle est utilisée à des fins pédagogiques par l'école ainsi que par le centre aéré pendant les vacances scolaires.

Madame LAROCHE va reprendre contact avec la bibliothèque départementale d'Evreux.

### **Travaux RD313**

Monsieur GAUTRON fait le point sur le dossier concernant les travaux de la RD313.

Le dossier de consultation des entreprises a été envoyé en mairie. Dès réception, un exemplaire sera a envoyé à la DRA.

### **Chemin de halage**

Monsieur le Maire va prendre contact avec les services de la navigation pour connaître la réglementation en vigueur à appliquer sur un chemin de halage

### **ADSL**

Les personnes sont soit éligibles à l'ADSL par le réseau France Télécom soit elles ne le sont pas et dans ce dernier cas, elles ont la possibilité de contacter par l'intermédiaire de NET27.FR seul fournisseur habilité à vous connecter via WIMAX (nom du fournisseur ALTITUDE).



## COMPTE RENDU SEANCE DU 15 DECEMBRE 2006

Le vendredi 15 décembre 2006 à 18 h 00 le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2006, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte-rendu du 6 octobre 2006
- Augmentation loyers communaux
- Remboursement frais de déplacement
- Adhésion CNAS
- Demande de subvention travaux logements communaux
- Modification délibération spécifique ruelle de la Carpe (calcul PVR)
- Virement de crédit pour achat panneaux de signalisation
- Contrat « HORIZON VILLAGES »
- Gestion du terrain de moto cross
- Convention ATESAT
- Siège (maintenance éclairage public)
- Achat terrain Madame GENS

### QUESTIONS DIVERSES

- Projet implantation supérette « CASINO »
- Eglise
- Gaz
- Travaux RD313
- Fête de la libération de Muide

Etaient présents : MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI  
MME J.LAROCHE (Adjoints)  
MMES -E.BANCE-B.NEAU-  
MRS LETHIAIS-M HENOCH-R.VILCOQ-D.LABBE

Etaient absents excusés : MR B.GUILLOU (pouvoir à MR LETHIAIS)  
MME C.CABALLE (pouvoir à MME BANCE)

Etait absent : MR S.DEVEAUD

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN Maire, propose d'ajouter les sujets suivants :

- Convention ATESAT
  - SIEGE (maintenance éclairage public)
  - Achat terrain MadameGENS

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

### APPROBATION COMPTE RENDU DU 6 OCTOBRE 2006



Le Compte rendu de la séance du 6 OCTOBRE 2006 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'augmentation légale de 2.77 % du loyer de Monsieur LEGOUPIL à compter du 1<sup>er</sup> novembre et de celui de Mademoiselle COLOMBEL Elise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### **REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rembourser les frais de déplacement à Monsieur QUENET et Madame TIXIER.

### **ADHESION CNAS (comité national de l'action sociale de la fonction publique territoriale)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au CNAS au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le principal objectif de ce comité est d'améliorer les conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leur famille. Le montant de la cotisation pour l'année est fixée à 140.19 € par agent (420.57 €).

### **DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à demander des subventions pour la réhabilitation des logements communaux et, à signer les conventions avec l'Etat.

### **MODIFICATION DELIBERATION SPECIFIQUE RUELLE DE LA CARPE (CALCUL PVR)**

Pour le calcul de la PVR ruelle de la Carpe, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajouter dans la délibération spécifique l'extension France télécom dont le montant s'élève à la somme de : 1973.40 €.

### **VIREMENT DE CREDIT POUR ACHAT PANNEAUX DE SIGNALISATION**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le virement de crédit suivant :

020 – 691.00 €  
2152 + 691.00 €

### **CONTRAT « HORIZON VILLAGE »**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la proposition financière « HORIZON VILLAGE » établie par le prestataire informatique de la commune (JVS MAIRISTEM).

Ce nouveau contrat permet de bénéficier :

- de tous les logiciels HORIZON
- de formation et l'assistance sur site illimitées
- d'un accompagnement sur site illimité et personnalisé

- d'un chargé de clientèle joignable directement

### **GESTION DU TERRAIN DE MOTO CROSS**

Le Conseil Municipal n'est pas opposé à vendre un Euro symbolique le terrain situé rue d'Herqueville à l'association MOTO CLUB STRATAGEM BIKE, mais précise que si l'association est dissoute, elle devra rétrocéder à la commune le terrain.

Avant de se prononcer définitivement sur cette éventualité, Monsieur le Maire va prendre contact avec un avocat pour savoir si cette solution serait la mieux adaptée pour la commune.

### **CONVENTION ATESAT (assistance technique par les services de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire)**

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention ATESAT avec la DDE dont le montant s'élève à la somme de 231.46 €

### **SIEGE (MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC)**

Le transfert total de cette compétence au SIEGE ayant été remis en cause par les sénateurs, le Conseil Municipal décide de conserver la maintenance actuelle sans contrat particulier.

### **ACHAT TERRAIN MADAME GENS**

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à acquérir une parcelle de terrain d'une contenance de 436 m<sup>2</sup> appartenant à Madame GENS au prix de 218.00 € nécessaire à la réalisation des travaux sur la RD313.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Projet implantation supérette « CASINO »**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du groupe « CASINO ». Monsieur le Maire va prendre contact avec le responsable développement du groupe pour connaître ses intentions

#### **EGLISE**

Monsieur le Maire a pris contact avec Monsieur LANGLET entrepreneur spécialisé dans la restauration des monuments qui doit établir un échéancier accompagné du montant des travaux les plus urgents à réaliser.

#### **GAZ**

La commune de Muids a été retenue par ANTARGAZ pour l'installation du gaz. Les travaux devraient débuter fin 2008, début 2009. Une première tranche de 500 mètres sera réalisée, mais l'endroit reste à déterminer.

### TRAVAUX RD313

Les crédits ont été inscrits au budget 2007 du Conseil Général pour la première tranche des travaux sur la RD313.

### FETE DE LA LIBERATION DE MUIDS

Une fête pour la libération de Muids est envisagée pour les 25 et le 26 août 2007.